



Par **EPITOUL**

Équipe de recherche en propriété intellectuelle et nouvelles technologies de Toulouse
Et le Centre de droit des affaires de l'Université Toulouse I Capitole

LE DROIT À L'ÉPREUVE D'UN MONDE VIRTUEL

**Metaverse, NFT, Plateformes,
Blockchain et Crypto-actifs**

Un cycle de 4 conférences en distanciel
Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2022

Un ouvrage collectif en projet
Février 2023



Inscription gratuite et obligatoire :
<https://forms.gle/PcULZkjJ3LnP4RRq5>

Comité scientifique :

Madame Alexandra MENDOZA-CAMINADE

Professeur des universités, Directrice d'EPITOUL et Directrice du Master 2 Droit de la Propriété Intellectuelle de l'Université Toulouse I Capitole

Madame Hélène POUJADE

Maître de conférences, Co-responsable du Think Tank d'EPITOUL et Directrice des études du Master 2 Droit de la Propriété Intellectuelle de l'Université Toulouse I Capitole

Monsieur Pierre FAVILLI

Juriste marques INPI, Responsable des relations entre professionnels et universitaires d'EPITOUL et Enseignant du Master 2 Droit de la Propriété Intellectuelle de l'Université Toulouse I Capitole

Madame Claire DESPRES

Co-responsable du Think Tank d'EPITOUL et Doctorante du Centre de Droit des Affaires de l'Université Toulouse I Capitole

Madame Laisa FERREIRA

Doctorante du Centre de Droit des Affaires de l'Université Toulouse I Capitole

Quatre conférences. Un ouvrage collectif.

L'apparition récente de nouveaux instruments numériques pose de nombreuses questions en matière juridique et oblige parfois à repenser les fondamentaux, notamment lorsque le recours aux préceptes du droit commun ne suffit plus à les appréhender. Que dire lorsque leur union nous invite à repenser le monde dans lequel on vit ?

C'est ainsi que les termes Metaverse, NFT et Crypto-actifs, encore ignorés il y a peu de temps, sont devenus l'objet de préoccupations renouvelées : qu'elles intéressent le droit, l'économie, la sociologie, mais encore le management.

Tel est l'objet de ce cycle de conférences que de rendre compte de l'émergence de chacun de ces instruments.

Introduction et Conférence 1 - Jeudi 15 septembre, 17h-19h30 (visioconférence) :

Les plateformes et la blockchain : de l'atteinte à la sécurisation des droits ?

Conférence 2 - Jeudi 13 octobre, 17h-19h30 (visioconférence) :

Les NFTs : quelles stratégies pour quels enjeux ?

Conférence 3 - Vendredi 18 novembre, 17h-19h30 (visioconférence) :

Les crypto-monnaies et les actifs numériques : de la méfiance à la confiance ?

Conférence 4 - Vendredi 16 décembre, 17h-19h30 (visioconférence) :

Le Metaverse : un nouveau droit pour un nouveau monde ?

Restitution de l'ouvrage collectif, en présence de GOOGLE France (format hybride)

Février 2023



Conférence 1

Jeudi 15 septembre, 17h-19h30 (visioconférence) :

Introduction du Cycle

17h - 17h30

Par le comité scientifique,
le Professeur Alexandra MENDOZA-CAMINADE,
Madame Hélène POUJADE
et Monsieur Pierre FAVILLI

Les plateformes et la blockchain : de l'atteinte à la sécurisation des droits ?

17h30 -19h30

Contrefaçon et piratage en ligne : une évolution timide malgré un phénomène exponentiel

Madame Delphine SARFATI-SOBREIRA, Directrice Générale de l'Union des Fabricants UNIFAB

La sécurisation des droits de propriété intellectuelle par la blockchain

William FAUCHOUX, Fondateur BlockchainyourIP

Perspectives européennes d'un encadrement juridique

Laisa FERREIRA, Doctorante du Centre de Droit des Affaires de l'Université Toulouse I Capitoile

Table ronde

Présidée par Madame Constance LAENNEC-CUNY,
Présidente de la Commission marques de l'APRAM

Accompagnée par Pierre FAVILLI, Juriste marques INPI et Enseignant
du Master 2 Droit de la Propriété Intellectuelle de l'Université Toulouse I Capitoile



Conférence 2

Jeudi 13 octobre, 17-19H30 (visioconférence)

Les NFTs : quelles stratégies pour quels enjeux ?

17h - 19h30

Propos introductifs : De l'évidence économique aux difficultés juridiques

Jonathan POUGET, Docteur en droit et Avocat, JP Avocat

Les NFTs : de la valorisation à la contrefaçon des droits d'auteur

Xavier PRES, Avocat, VARET PRES KILLY Société d'avocats

Les NFTs et le dépôt de marques : quel libellé pour quelle protection ?

Kahina BOUNIF, Responsable de pôle, Institut National de la Propriété Industrielle - INPI

Alix DRAPPIER, Juriste marques, Institut National de la Propriété Industrielle - INPI

Les NFTs et la fiscalité de l'auteur et des titulaires de droit

Valérie VARNEROT, Maître de conférences HDR, Université de Picardie - Jules Verne

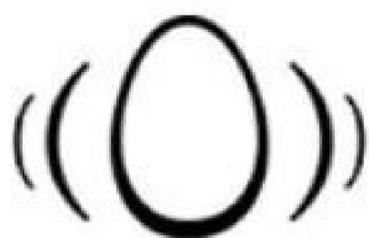
Table ronde

Présidée par Philippe RODHAIN, Conseil en Propriété Industrielle, IP SPHERE

Co-Président de la Commission marques de la CNCPI

Accompagné par Pierre FAVILLI, Juriste marques INPI et Enseignant
du Master 2 Droit de la Propriété Intellectuelle de l'Université Toulouse I Capitole

Avec la participation de :



aPram

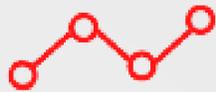


UNIVERSITÉ
de Picardie



VARET • PRÈS • KILLY
S O C I É T É D ' A V O C A T S

Organisé par :



EPITOU

ÉQUIPE DE RECHERCHE EN PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE ET NOUVELLES
TECHNOLOGIES DE TOULOUSE

IP
ALUMNI
TOULOUSE



Contact : epitoul.pro@gmail.com